Nouvelles de Hull

L'AVENIR DE HULL

Lundi soir, il y aura assemblée du conseil. Plusieurs questions de la plus haute importance y seront discutées. Nous n'avons pas la prétention de diriger nos édiles dans la ligne de conduite qu'ils doivent suivre; cependant nous jouissons du droit de les approuver ou de les critiquer. Plusieurs questions importantes seront soumises à leur approbation, savoir: la construction de deux nouveaux postes de pompiers, l'augmentation de salaire aux employés civiques, le choix de l'entrepreneur qui construira l'addition au château d'eau et le vote des crédits pour l'année courante. Ces quatre sujets feront le bilan de la séance et leur discussion demandera le concours de toute l'intelligence que nous connaissons à M. le maire et à nos échevins.

Tous sont là pour remplir leur mandat qui leur a été confié par un électorat intelligent et connaisseur. Nous savons notre conseil municipal capable de pouvoir faire continuer la marche de la ville vers le progrès et nous comptons sur lui.

A deux ou trois exceptions, les membres du conseil ont fait leurs preuves et nous n'avons eu jusqu'ici qu'à nous féliciter de les avoir élus. Et, nous avons la ferme conviction que l'esprit de popularité ne les animera pas suffisamment pour faire faute au mandat qui leur a été confié.

Hull ne donne rien en compensation des services que lui rendent ses mandataires du conseil de ville, c'est vrai, mais ces élus du peuple travaillent sans récompense pécuniaire et c'est pourquoi, confiants, en leur désintéressement, nous sommes aussi confiants en leur intégrité.

Il y a cent moyens différents de faire progresser cette ville de Hull qui nous est chère; nous connaissons ses moyens et ce nous sera un plaisir extrême de les énumérer dans les prochains numéros de ce journal. Nous voulons améliorer nos services d'utilité publique, nous voulons des industries qui donneront du travail douze mois par année, nous voulons que la population d'Ottawa sache que nous avons les plus belles localités résidentielles environnant la capitale, nous voulons qu'avant que plusieurs années s'écoulent Hull puisse lutter avec sa soeur riveraine d'Ottawa sous le rapport de la beauté et de l'aisance et avec l'aide d'hommes dévoués et capables comme ceux qui conduisent présentement la banque municipale, nous marchions sans crainte de l'avant et nous réussirons.

La nature nous a favorisés, nous avons les hommes voulus, nous réussirons.

J. H. PARE.

La terrible maladie qui fait tant de victime chaque année, la fièvre typhoïde, sévit à l'état presque épidémique au village Deschênes, situé à quatre milles de Hull sur la ligne électrique Hull-Aylmer.

C'est dans a famille de M. Israe Charette ou cette maladie sévit avec le plus de violence. Depuis dimanche une fillette de sept ans est morte dans cette famille et cinq autres enfants sont cloués sur un lit de douleurs. La morte qui a été inhumée hier à Aylmer se nommait Hélène et les malades sont: Amanda, 20 ans; Emanuel, 17 ans; Cléophile 13 ans; John, 9 ans et Alfred âgé de 3 ans. Alfred et Amanda étaient à l'hôpital depuis lundi et le même soir de la mort de leur soeur Emanuel, Cléophile et John ont été eux aussi transportés à Ottawa et logés à l'hôpital. A cette institution l'on dit que c'est la première fois que cinq membres d'une même famille sont traités en même temps et pour une même maladie.

Madame Gravelle, la mère de ces enfants infortunés attribue la maladie de ses enfants à la mauvaise qualité de l'eau de la rivière Ottawa qui semble être polluée par les égoûts provenant de la ville d'Aylmer. L'eau qui est distribuée aux résidence de Deschênes est puisée dans a rivière Ottawa et on allègue que l'on y constate la présence continuelles de saletés de toutes sortes.

De l'hôpital ce matin l'on nous annonce que deux des enfants, Cléophile et John sont dans un état très précaire et il ya grand danger qu'ils succombent.

Il y a danger que la maladie se propage à Hull et à Aylmer et les autorités sanitaires des deux villes devraient prendre immédiatement des mesures préventives à cette fin.

Jendi soir vers 9.50 heures un inconnu est entré à l'église Notre Dame et s'est permis d'enlever un manchon valant $32, la propriété de Mlle Zoé Leduc. Cette dernière était au confessional quand le vol a été commis. La police a été avertie et espère arrêter le voleur.

Cinq petits garçons prévenus d'avoir obstrué la circulation sur le trottoir en y conduisant des attelages avec chiens, ont comparu devant le recorder Desjardins. Tous ont été reconnus coupables, mais comme c'était leur première offense et sur leur promesse de ne plus enfreindre la loi ils ont été renvoyés sur sentence suspendue.

Joseph Tremblay, ex-hôtelier de Maniwaki, qui avait il y a une couple de jours a été condamné à la prison pour refus de payer ses dettes a été libéré après avoir résolu qu'il valait mieux payer ses créanciers que de loger indéfiniment aux frais de la couronne dans la prison de l'état.

La W. H. Keiyl Lumber Co., de Buckingham, a acheté ce matin les scieries de la Shoe Bay Lumber Co., a Masson et la propriété des frères McDonald. La compagnie québecoise a décidé de faire des améliorations importantes à ces scieries qui n'ont pas fonctionnées depuis deux ans afin de le tenir prêtes pour commencer les opérations d'une grosse saison d'été. L'ouverture des scieries aura lieu vers le 20 avril et donnera de l'emploi a environ 150 hommes et jeunes gens.

A une réunion du conseil à laquelle tous les conseillers étaient présents, M. Octave Demers, a été élu à l'unanimité maire en remplacement M. Paul Patry parti pour Cobalt, en décembre dernier.

A une assemblée des membres du barreau du district d'Ottawa tenue au palais de justice, MM. les avocats McDougal et Major, qu'il y a quelque temps avaient été nommés pour se rendre auprès de Sir Wilfrid Laurier et le ministre de la justice pour demander la nomination d'un juge additionnel pour le district, ont fait rapport qu'ils s'étaient rendus auprès du premier ministre et que celui-ci leur avait dit réaliser la nécessité de la nomination d'un second juge et que le gouvernement prendrait la requête du barreau en sérieuse considération. Il est suggéré qu'au cas où un second juge serait nommé, celui-ci serait chargé des causes de la division nord du district et siègerait à Nominingue.

A une assemblée des officiers du club Monk, tenue jeudi soir, il a été décidé que pour marquer l'inauguration du club un grand ralliement des conservateurs des comtés de Labelle et Wright aura lieu à Hull d'ici trois semaines. La date fixe n'est pas encore décidée. M. Monk le leader des forces conservatrices dans la province de Québec et patron du club a accepté l'invitation de venir à Hull faire un discours en cette circonstance. Il parlera de la question de l'établissement d'une marine navale.

Mardi matin à Notre Dame, ont eu lieu les funérailles de Melle Lacasse. Dans le cortège funèbre qui était considérable l'on remarquait une foule des principaux citoyens de Hull. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. L. Pineault, E. Theriault, V. Falardeau, P. Pelletier, E. Arel, Jos. Couture, C. Corbeil, J. Levesque et Melles Thériault, Dumontier, Massé, Latour Montpetit et Deslauriers. Le deuil était conduit par M. Cyrille Lacasse père de la défunte ses frères Cyrille et Joseph. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre Dame.

M. Noel Proulx, un jeune homme d'une vingtaine d'années est mort à la demeure de sa famille 71 rue St Bernard. Le défunt qui était membre du conseil No 2 de la St. Joseph du Canada aura ses funérailles demain matin a huit heures à l'église Notre Dame.

Jeudi soir à la Pointe Gatineau avait lieu une fête charmante, une de ces bonnes fêtes de famille à la façon de nos ancêtres, soucieux de ce culte qui doit être le premier après celui que l'on doit au Créateur, celui de ses parents.

La famille de M. Edouard Cayer se réunissait pour fêter son soixantième anniversaire de naissance. Et presque autant de parents, enfants ou autres, que M. Cayer compte d'années, lui présentaient avec leurs voeux et leurs souhaits de jolis cadeaux qui lui prouvent une affection que les années n'ont pas altérée.

Il s'en est suivi une charmante soirée ou tous se sont amusés à coeur-joie, emportant au retour un joyeux souvenir de cette fête.

Mercredi à Notre Dame ont eu lieu les funérailles de M. F. X. Boucher. Il y avait foule considérable dans le cortège funèbre. Le deuil était conduit par les fils du défunt. MM. Elphege, Napoléon, Alphonse, Ovila et Zenon. L'inhumation des restes du regretté défunt a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

A une assemblée des organisateurs des courses de samedi dernier sur la piste de la rivière Ottawa au profit des pauvres de Hull tenue l'autre soir chez M. le notaire F. A. Labelle, ce dernier a fait rapport que toutes les dépenses payées il restait une balance de $163 a être distribué aux différentes institutions de charité de la ville. Les organisateurs ont décidé que la distribution de cet argent serait faite comme suit:

Société Ste Elizabeth de St-Rédempteur	$45.00
Société St Vincent de Paul de Notre Dame	$45.00
Servantes de Jésus Marie	$23.00
Société de couture St Rédempteur	$15.00
Société de couture Notre-Dame	$15.00
Eglise St John	$10.00
Eglise Zion	$10.00
Total	$163.00

Les organisateurs se sont déclarés enchantés du résultat obtenu et leur seul regret c'est que la température était mauvaise samedi, car avec du beau temps il y aurait eu foule considérable aux courses et la recette aurait certainement été de plusieurs centaines de piastres.

Un vote de remerciements a été adopté a l'adresse de ceux qui ont contribué de quelque manière que ce soit au succès de l'évènement de samedi, aussi aux journaux et en particulier à M. W. B. Renaud, l'excellent spotman d'Ottawa qui sans demander un sou de retribution a donné son puissants concours pour l'organisation des courses.

L'échevin Black qui était malade depuis plusieurs semaines est maintenant complètement rétabli.

—L'échevin Joseph Gravelle est retenu à sa chambre par une sérieuse attaque de grippe.

MM. Napoléon Bélanger et Thomas St Denis, de North Cobalt, sont en promenade à Hull pour quelques jours.

—M. J. R. Coulombe est de passage à Hull venant de Chicago et en route pour Brandon, Mann., où il demeure présentement. En passant M. Coulombe a voulu saluer ses parents et ses nombreux amis de Hull.

Melle Yvonne St Jacques de Gracefield, est en promenade à Hull l'hôte de M. et madame J. H. Paré, de l'avenue Champlain.

HUGG — A Ottawa le 14 février l'épouse de A. C. Hugg, une fille. Parrain et marraine M. et Mme J. C. Motard.

THEATRE ODEON

Angle des rue Principale et St. Joseph

— TELEPHONE 5740 -- HULL —

Representations tous les soirs a 8.15
Matinee le dimanche apres-midi a 3.15

Vues animees, Comedie, Vaudeville.
Chant et Musique

Les vues animées comprennent les sujets les plus nouveaux des maisons Pathé & Freres, Gaumont, Vitographe. Biograph, Edison, Selig, Essany et Lux, et sont projetées sur la toile au moyen de l'instrument le plus perfectionné "Edison Modele B" et muni de tous les accessoires modernes, faisant de notre installation, **la plus complete possible** et **completement a l'epreuve du feu.**

Dimanche le 20 Février
Programme Special

Tous les soirs -- Prix populaires
ADMISSION 5 CENTS

Quelques Sieges reserves 5 Cents extra

LA RIDEAU CANAL SAND COMPANY LIMITED

(Incorporee d'apres l'acte des compagnies d'Ontario)

L. H. MORISSET

Capital autorise - - - - - - - $25,000
Capital souscrit - - - - - - - $10,000
Valeur des actions $1.00 chacune

L. C. MORISSET

Officiers et Directeurs:

President . . . . . Major A. T. Shillington, M. D., Ottawa.
Vice-President . . . . . L. C. Morrisset, Ottawa.
Secretaire Tresorier . . . . . L. H. Morrisset, Ottawa.
Geo. H. Craig, Montreal. . . . . Robert Fee, Manotick.

Bureau chef: 193 rue Sparks, Ottawa, Ont. (Chambre 19)

Cette compagnie a été incorporée dans le but de vendre du **SABLE DE HAUTE QUALITE** de grève et de rivière, aux entrepreneurs, maçons, briquetiers, platriers et autres, et aussi dans le but de fournir tous autres matériaux de construction **AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES.** Les propriétés de la compagnie qui sont **TOUTES PAYEES EN ENTIER** comprennent 15 acres ou plus de terrain situées sur les bords du canal Rideau, dans le voisinage de Hogs Back, à environ cinq milles d'Ottawa. Sur ce terrain il y a un dépôt de sable de meilleure qualité que celui dont on se sert présentement, D'après mesures prises, ce dépôt contient **1,500,000 VERGES CUBES DE CE SABLE DE HAUTE QUALITE,** et pour en faciliter le transport, la compagnie fera l'achat de barges et bateaux qui transporteront le produit au **QUAI CENTRAL** pour livraison prompte. Au sujet des revenus de la compagnie, il est seulement nécessaire de dire que la dépense du sable pour la construction à Ottawa et à Hull est estimée à 100,000 verges cubes par année. Nous sommes certains de vendre 50,000 verges cubes ou plus par année. **COMME LA PLUPART DES ENTREPRENEURS ET AUTRES FAISANT USAGE DU SABLE SERONT ACTIONNAIRES,** ils achèteront sans doute de leur propre compagnie de préférence à d'autres. En vendant 50,000 verges annuellement, au prix de 85c, délivré, (ce qui est considérablement plus bas que le prix de détail courant) notre profit sera de $7,500 sur le sable seulement, prenant en considération tous les profits réalisés sur la vente de tous les profits réalisés sur la vente de tous les autres matériaux de construction.

La demande pour le sable augmente de jour en jour et le sable diminue en proportion, car le sable ne s'accroit pas. Une chose est certaine d'augmenter et c'est le prix. La construction toujours croissante à Ottawa et les environs demande une quantité considérable de sable. Donnons comme exemples la construction de la gare Centrale, du Château Laurier et des bâtisses du Parlement sur la rue Sussex, qui demanderont une grande dépense de sable.

NOTRE OFFRE

En offrant en vente **les actions de la RIDEAU CANAL SAND COMPANY,** à un dollar chacune (entièrement payée et non transférable). **MORRISSET ET MORRISSET** croient sincèrement qu'ils offrent une des meilleures occasions au public financier. **LES DIVIDENDES ET L'AUGMENTATION EN VALEUR DES ACTIONS SONT ASSURÉS, ET NOUS AURONS SOUS PEU LE CONTRÔLE ABSOLU POUR FOURNIR LE SABLE A OTTAWA.**

Les demandes pour actions dans le **"RIDEAU CANAL SAND COMPANY"** seront accordées dans l'ordre du paiement de souscription et s'il y a surplus de souscription cette somme sera immédiatement remboursée. Marquez les chèques payables à

MORRISSET & MORRISSET

AGENTS FINANCIERS, 193 RUE SPARKS (Chambre 19) OTTAWA, ONT.